



ALCHIMIE
AVOCATS

À vos côtés pour maîtriser vos risques et résoudre vos litiges

INCONTOURNABLE

Risques industriels,
sinistres et contentieux
de la responsabilité
et des assurances

EXCELLENT

Responsabilité
du fait des produits

FORTE NOTORIÉTÉ

Contentieux
de la Construction
(dont assurances)

PRATIQUE DE QUALITÉ

Acteurs publics,
contrats administratifs
et contentieux afférents

Acteurs Publics,
collectivités territoriales
et économie mixte

Immobilier,
conseil et contrat
(marché et travaux)

Classement du magazine





Le cabinet Alchimie Avocats (anciennement Moureu associés) est un cabinet d'avocats experts en prévention et maîtrise des risques et contentieux, réputé et reconnu de longue date comme un acteur majeur du droit notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'assurance, du BTP, des sociétés de services, de la santé, des professions réglementées et de l'environnement.

Fondé en 1980, le cabinet a toujours privilégié une approche humaine et pérenne de la relation avec ses clients, associée à une organisation flexible et une complémentarité, dans l'intérêt de ses clients.



De gauche à droite :

Mathilde MERCKX | Xavier LEBRASSEUR | Isabelle VEILLARD | Stéphanie LUTTRINGER
Philippe EL FADL | Christine LIAUD



DOMAINES D'ACTIVITÉS

Notre cabinet intervient dans les domaines

suivants, en conseil et contentieux : (notamment analyses réglementaires, analyses de risques, expertise judiciaire, contentieux complexes, contentieux sériels, accidents collectifs)

- Droit de la responsabilité civile, administrative, pénale et disciplinaire, dont responsabilité du fait des produits et professions réglementées
- Droit du dommage corporel, dont faute inexcusable
- Droit des assurances et de la réassurance
- Droit des risques industriels
- Droit de la construction : responsabilité des intervenants à l'acte de construire et fabricants de matériaux de construction
- Droit de la santé : réglementation applicable aux produits de santé, activités et professionnels de santé, dont données de santé, vigilances et sécurité produit
- Droit de l'environnement : pollutions du sol, de l'eau, de l'air, ICPE, troubles anormaux de voisinage, droit pénal de l'environnement, réglementation
- Droit public, contentieux administratif, marchés publics
- Droit commercial, des contrats et des obligations
- Droit pénal spécial
- Arbitrage et médiation

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activité de nos clients sont variés, tout comme la typologie de dossiers que nous traitons :

- Bâtiment et génie civil
- Ingénierie et maintenance industrielle
- Energie et environnement
- Agroalimentaire, alimentaire et vétérinaire
- Produits de santé et activités de santé
- Cosmétiques
- Défense, sécurité
- Incendies
- Machines et moteurs
- Métallurgie et mécanique
- Immobilier et construction
- Professions réglementées
- Sport et loisirs



NOS VALEURS

Sensibilité technique, stratégie et orientation résultat

Nous cultivons une très bonne connaissance opérationnelle de l'activité de nos clients et de ses spécificités. Cela nous permet d'appréhender les enjeux stratégiques des dossiers et de proposer des solutions sur mesure, en nous appuyant notamment sur notre maîtrise de la procédure, de la technique contractuelle, de la négociation et des modes alternatifs de règlement des différends. Nous avons ainsi à cœur de permettre à nos clients de bénéficier d'une approche personnalisée et résolument orientée business.

Intuitu personae, passion et engagement

Nous instaurons un rapport de confiance pérenne avec nos clients que nous défendons avec combativité, loyauté, implication, en leur garantissant réactivité, transparence et disponibilité dans la gestion des dossiers.

Une équipe et une expertise

Nous formons une équipe solide, inscrite dans le long terme, reposant sur la confiance, la convivialité et la cohésion entre les associés et à l'égard des membres du cabinet. Nous avons développé des compétences pointues et complémentaires. Chaque associé est personnellement impliqué dans la gestion des dossiers et agit quotidiennement sur le terrain.

Un outil de travail performant et éco-responsable

Nous avons mis en place une organisation efficace et investie dans un environnement de travail 100% nomade. Les dossiers sont entièrement numérisés, accessibles 24H/24H via un accès personnel et sécurisé, sur ordinateur professionnel et application smartphone dédiée.

Transparence des honoraires

Nos honoraires sont convenus avec le client et tiennent compte des spécificités des dossiers, suivant les usages de la profession et dans le respect de la déontologie.



RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Le cabinet intervient et assiste ses clients sur des problématiques et litiges de portée internationale et/ou transnationale, en maîtrisant les enjeux de droit international privé.

Il dispose d'un réseau de correspondants étrangers privilégiés qu'il peut mobiliser en fonction des besoins des dossiers.



Notre cabinet est, depuis 2000, le représentant exclusif en France du réseau EUROPEAN LAW FIRM (ELF www.european-law-firm.com).

Créé en 1989 pour satisfaire à la demande croissante en matière de conseil juridique à travers l'Europe, ELF a été le premier réseau juridique à s'enregistrer à Bruxelles en tant que GEIE.

Il référence à ce jour 27 pays, chacun représenté par un seul cabinet, reconnu, établi de longue date, et choisi pour son expertise et expérience avérée notamment dans les transactions transfrontalières.

Les membres du réseau entretiennent ainsi entre eux des relations étroites et pérennes, leur permettant de favoriser des interactions immédiates et ciblées, au bénéfice de leurs clients respectifs.

Au sein du cabinet, Xavier LEBRASSEUR en est l'animateur et le référent.

Nous sommes référencés en droit de la santé, droit des assurances et droit civil au sein de l'Union Internationale des Avocats (« UIA »).

Créée en 1927, l'UIA est une organisation internationale d'avocats multilingue et multiculturelle, dont les membres sont aujourd'hui répartis dans 100 pays.

Au sein du cabinet, Mathilde MERCKX en est la référente.

LANGUES

Outre le français, nous travaillons dans les langues suivantes :

Anglais / Espagnol / Allemand
Arabe / Italien



NOUS CONTACTER

Le cabinet dispose de bureaux et/ou d'une présence physique à :

PARIS – NANTES – LYON – AIX-EN-PROVENCE



Philippe EL FADL

pelfadl@alchimie-avocats.com
06.12.56.24.55



Christine LIAUD

cliud@alchimie-avocats.com
06.83.31.02.67



Xavier LEBRASSEUR

xlebrasseur@alchimie-avocats.com
06.73.47.34.40



Mathilde MERCKX

mmerckx@alchimie-avocats.com
06.30.01.98.60



Stéphanie LUTTRINGER

sluttringer@alchimie-avocats.com
06.82.29.07.55



Isabelle VEILLARD

iveillard@alchimie-avocats.com
06.21.62.60.33



WWW.ALCHEMIE-AVOCATS.COM